

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Dénomination de certaines rues de la Ville de Nouméa et de la
«Villa Célières»

P.J. : - 2 projets de délibération
- 2 plans

Pour faciliter le repérage, pour les services de secours, le travail des agents des colis postaux et autres services publics ou privés, il convient de procéder à la dénomination des voiries nouvelles au sein de la Ville de Nouméa notamment dans le quartier de Nouville et de Normandie.

Les appellations proposées viennent rendre hommage à des personnalités qui ont marqué le paysage calédonien.

- Dans le quartier de Nouville :

Il est proposé de dénommer les trois axes suivants issus du lotissement «Cœur de Nouville» :

- le 1^{er} axe, depuis la rue Contre-amiral Joseph DU BOUZET, se terminant en impasse, sous l'appellation **Rue Rémi LE GOFF** (1929-2014). Grand reporter, il a notamment fondé et lancé l'Association des Journalistes Européens, dont la renommée fut même appréciée par le Pape Paul VI qui en convoqua les dirigeants au Vatican. Rémi LE GOFF fut décoré de nombreuses médailles dont la médaille commémorative du 10^{ème} anniversaire de la signature du Traité de Rome, «en reconnaissance de sa haute contribution à la compréhension des grands problèmes de l'Europe». La «Statue de la Victoire – personnalité de l'année 1984 – prix mondial de la culture» lui fut décernée par le Centre d'Etude et de Recherche des Nations pour son apport significatif à l'amélioration de la société contemporaine par son engagement culturel et professionnel dans son secteur d'activité.

- le 2^{ème} axe, depuis l'axe ci-dessus, se terminant en impasse, serait dénommé **Rue Albert KAKÉA** (1930-2017). Chauffeur de bus puis magasinier à la SLN, ce joueur de football du club l'Impassible fut le premier mélanésien à faire partie de la sélection Calédonienne de football en 1951. Surnommé «le Prince du stade», il fut reconnu comme l'un des meilleurs joueurs du Pacifique de l'époque.

- le 3^{ème} axe, reliant les deux axes précédents, serait dénommé **Rue Diégo SANUY** (1903-1992). Mécanicien décoré de l'Ordre National du Mérite, ayant participé en 1939 à la préparation du raid aérien Nouméa-Paris aux côtés des pilotes Henri MARTINET et Paul KLEIN, il a réalisé et réparé plusieurs ouvrages mécaniques de forge et de fonderie pour la Marine Nationale, la Marine Marchande, la Société Le Nickel et bénévolement pour les Petites Sœurs des Pauvres. Il a été un des membres fondateurs de la Fédération Patronale de Nouméa, où il a siégé pendant 34 ans.

- Dans le quartier de Normandie :

Il est proposé que l'Axe 02 du lotissement « La Roche Grise », dont il est prévu que l'appellation soit également adoptée par la Ville du Mont-Dore pour sa partie, soit dénommé **Rue Jean WASMAN** (1941-2017). En effet, ce chef magasinier responsable de l'approvisionnement à Air Calédonie fut élu conseiller municipal représenté au sein du groupe RPCR en juin 1995 et siégeait au sein de la commission des sports et de la jeunesse. Il fut à nouveau conseiller municipal de 2000 à 2007 puis adjoint au Maire Jean LEQUES, en charge notamment de l'état-civil et des sports. Il faisait également partie de la commission voirie de la mairie. Jean WASMAN a aussi œuvré au sein de nombreuses associations, notamment l'Association indonésienne de Nouvelle-Calédonie.

Par ailleurs, il est proposé de renommer la Maison Célières située au 21, route du Port DESPOINTES, Faubourg Blanchot, acquise par la Ville en fin d'année 2003 et restaurée entre 2006 et 2007.

A l'issue des travaux de réhabilitation, le bâtiment avait été mis à la disposition de l'association «Maison Célières – Maison du livre de la Nouvelle-Calédonie» pour devenir un espace de partage et de convivialité réservé aux discussions, rencontres, lectures et expositions.

Ladite association ayant mis fin à la convention la liant à la Ville en fin 2017, le bâtiment a été mis à la disposition de l'association «Témoignage d'un passé» ayant pour objet la création de musées, d'espaces muséographiques et la sauvegarde du patrimoine historique de la Nouvelle-Calédonie.

A cet effet, il est envisagé de modifier le nom dudit bâtiment en «Foyer des Calédoniens».

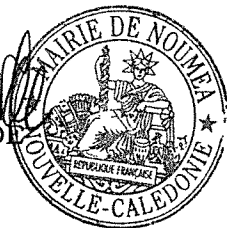
Il est donc proposé au conseil municipal, dans un premier temps, de procéder à la dénomination de rues de la commune, et dans un deuxième temps de dénommer la Maison Célières en «Foyer des Calédoniens».

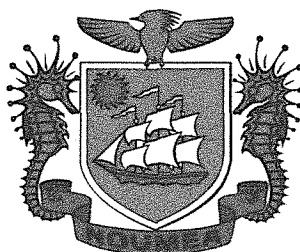
Tel est l'objet des deux projets de délibération ci-joints que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 14 mars 2018

Le Maire,

Sonia Lagarde
Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

05 AVR. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 3 avril à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Karine DESTOURS
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Germaine NEWEDOU
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Christine BELLET
	M.	Marc MANSEL	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Patrick SENS
DATE DE CONVOCAATION	Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Christophe DELESSERT
14.03.2018	Mme	Françoise SUVE	M.	Marc DESCHAMPS
	M.	Dominique SIMONET	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Philippe BLAISE
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Isabelle LAFLEUR
DATE D'AFFICHAGE	M.	Nicolas VIGNOLES	M.	Jean-Claude BRIAULT
28.03.2018	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Félicia BALLANGER
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Charles ERIC
	Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Dominique KORFANTY
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Angélo PITO
	M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Dina REY
	Mme	Janine BAJON	Mme	Mireille LEVY

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		M.	Daniel LEROUX	Mme	Charlène SOERIP
conseillers en exercice	: 53	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	Mme	Sabine KAGY
		M.	Mathieu OUANEMA	M.	André WAMO
Nombre de présents	: 34	M.	Pierre FAIRBANK	M.	Gaël YANNO
Nombre de votants	: 49	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
(15 procurations)		M.	Christophe OBLED	M.	Gilles UKEIWE
		M.	Kalisito MUSUMUSU	Mme	Sonia BACKES
		M.	Christophe CHEVILLON	M.	Jonas TAOFIFENUA
		Mme	Laurène CASSAGNE	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
		Mme	Jinezi Annie QAEZE		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

relative à la dénomination de certaines rues de la Ville de Nouméa

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **-3 AVR. 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/40 du 14 mars 2018,

La Commission de l'Urbanisme, des Transports et de l'Intercommunalité entendue en séance du 21 mars 2018,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Les rues ci-après indiquées sont dénommées ainsi qu'il suit :

Quartier de Nouville

Trois axes à dénommer, issus du lotissement «Cœur de Nouville» :

- 1^{er} axe, depuis la rue Contre-amiral Joseph DU BOUZET, se terminant en impasse :

Rue Rémi LE GOFF

- 2^{ème} axe, depuis l'axe ci-dessus, se terminant en impasse :

Rue Albert KAKÉA

- 3^{ème} axe, reliant les deux axes précédents :

Rue Diégo SANUY

Quartier de Normandie

- Axe 02 du lotissement «La Roche Grise» :

Rue Jean WASMAN

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

05 AVR. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province Sud et publiée par voie d'affichage.

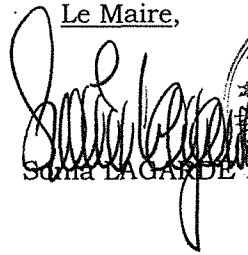
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE - 3 AVR. 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE - 5 AVR. 2018

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
D.F. (dont T.P.S.)	-	1
POLE AMENAGEMENT	-	1
D.E.P. (dont D.E.S.U)	-	2
D.A.J.M.	-	1
AFFICHAGE	-	1

Le Maire,

 Suma LAGARDE


Haut-Commissariat de la République
 en Nouvelle-Calédonie

05 AVR. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

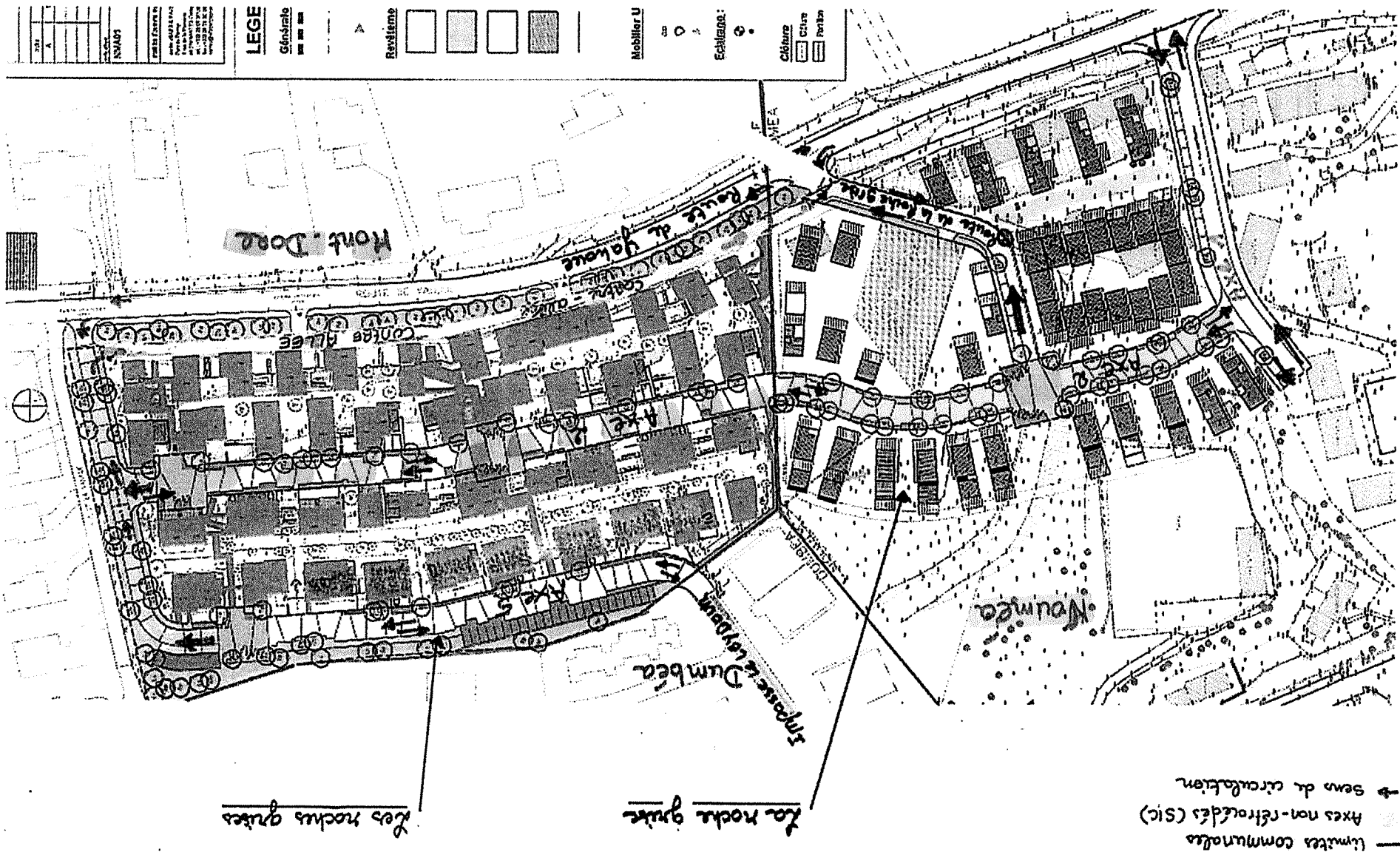
Le Maire certifie que par le présent acte
 ayant été transmis le - 5 AVR. 2018
 au Commissaire Délégué
~~et notifié le~~
 et / ou publié le - 5 AVR. 2018
 est exécutoire de plein droit.



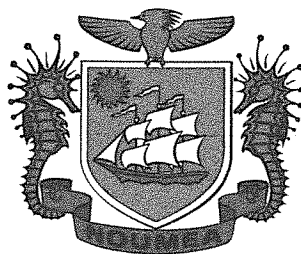
Pour le Maire et par délégation,


 Anne-Christine CHIMENTI
 9^e adjointe au Maire
 chargée des finances

Plan manneke noch grise et der noch grise



Normandie



VILLE DE NOUMEA

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

05 AVR. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 3 avril à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Karine DESTOURS
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Germaine NEWEDOU
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Christine BELLET
	M.	Marc MANSEL	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Patrick SENS
DATE DE CONVOCACTION	Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Christophe DELESSERT
14.03.2018	Mme	Françoise SUVE	M.	Marc DESCHAMPS
	M.	Dominique SIMONET	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Philippe BLAISE
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Isabelle LAFLEUR
DATE D'AFFICHAGE	M.	Nicolas VIGNOLES	M.	Jean-Claude BRIAULT
28.03.2018	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Félicia BALLANGER
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Charles ERIC
	Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Dominique KORFANTY
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Angélo PITO
	M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Dina REY
	Mme	Janine BAJON	Mme	Mireille LEVY

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		M.	Daniel LEROUX	Mme	Charlène SOERIP
conseillers en exercice	: 53	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	Mme	Sabine KAGY
		M.	Mathieu OUANEMA	M.	André WAMO
Nombre de présents	: 34	M.	Pierre FAIRBANK	M.	Gaël YANNO
Nombre de votants	: 49	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
(15 procurations)		M.	Christophe OBLED	M.	Gilles UKEIWE
		M.	Kalisito MUSUMUSU	Mme	Sonia BACKES
		M.	Christophe CHEVILLON	M.	Jonas TAOFIFENUA
		Mme	Laurène CASSAGNE	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
		Mme	Jinezi Annie QAEZE		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le - 3 AVR. 2018

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/40 du 14 mars 2018,

La Commission de l'Urbanisme, des Transports et de l'Intercommunalité entendue en séance du 21 mars 2018,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

La «Villa Célières» sise 21, route du PORT DESPOINTES, Faubourg Blanchot est dénommée «**Foyer des Calédoniens**».

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE - 3 AVR. 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE - 5 AVR. 2018

Le Maire,

Sonia LAGARDE

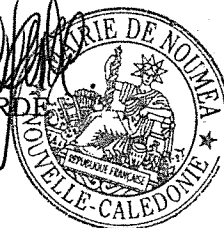
DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 1
POLE AMENAGEMENT	- 1
D.A.C.P.	- 1
D.A.J.M.	- 1
AFFICHAGE	- 1

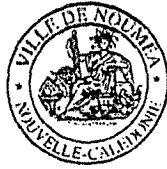
Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

05 AVR. 2018

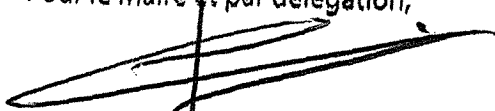
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le - 5 AVR. 2018
au Commissaire Délégué
~~et / ou~~ - 5 AVR. 2018
et / ~~ou~~ publié le
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,


Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances